

Etre professionnel face à la confidentialité et à la discrétion

Contexte

Les temps changent, les mœurs aussi : les accélérations imposées par la modernité et les accélérations technologiques nous imposent de réfléchir aux comportements induits par nos nouveaux environnements professionnels et personnels. L'omniprésence des supports numériques de communication rend possibles des liaisons en continu avec les autres et avec tout type d'informations disponibles sur le Net. Il s'en suit le développement de pratiques préjudiciables à l'activité professionnelle (et également à la personne, dans le cas de véritables dépendances à l'outil) dont les personnels de santé n'ont pas même conscience de ce qu'elles posent problème : un statut rageur sur facebook, un sms envoyé en donnant à manger à un résident ou un patient, la consultation des offres de vacances pendant son service.... Les questions de secret professionnel et de discrétion ne se posent donc plus comme elles se posaient il y a 20 ans. Il n'est plus non plus la question des seuls médecins vers lesquels on renvoyait systématiquement et confortablement tout patient et famille qui souhaitait un renseignement. Il est l'affaire de chacun et de chacune, soignant-es, agent administratif ou technique...

Objectifs

-Définir et clarifier la notion de troubles psychiques

- Mieux comprendre les personnes présentant des troubles psychiques leurs réactions et leurs comportements
- Acquérir une compétence relationnelle avec les personnes présentant des troubles psychiques
- Faire face aux situations de crise
- Se situer en tant que professionnel
- Travailler en équipe pour prendre en charge les personnes présentant des troubles psychiques

Programme

**Jour 1 matin : Les enjeux Susciter le débat et clarifier les notions : Secret professionnel, confidentialité, secret partagé, devoir de réserve Enjeux vis-à-vis des usagers et de la relation de soins, vis-à-vis des collègues, vis-à-vis de l'institution

Jour 1 après-midi et Jour 2 : cadre juridique Les risques encourus : la notion de responsabilité juridique (civile, pénale, disciplinaire, administrative) Clarification du cadre juridique dans les situations au quotidien

Cette partie permettra d'élargir la question de la violation du secret professionnel ou du devoir de réserve à un débat plus large concernant l'usage des nouvelles technologies : risque en matière de secret, droit à l'image, mais aussi captation de l'attention par le numérique durant le temps de travail (sms pendant les soins, consultations à visée personnelles de sites durant le temps de travail, voir jeux...) : intro à la troisième journée **Jour 3 : la problématique des nouvelles technologies : aspects sociologiques et bonnes pratiques** Les dépendances

au numérique (génération Y, génération Z...) Les bonnes pratiques d'usages individuels et collectifs des outils numériques pour une confidentialité préservée **Jour 4 : journée à distance** Elaboration d'un livret « Confidentialité et discrétion dans les pratiques professionnelles En fin de formation, nous nous attacherons à formaliser des axes d'amélioration des pratiques (dans la logique DPC).

Public

personnel éducatif - soignant - administratif - technique - social

Exercice

2017

Nature

AFC

Organisé par

INFOR SANTE

Durée

28 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences